

# Aménagement du territoire 2022

Rapport annuel de la FSU  
du 01.01.2022 au 31.12.2022

I

## Impressum

Aménagement du territoire 2022

Rapport annuel de la FSU 2022

Rédaction :                    Esther Casanova, secrétaire générale de la FSU

Photo de la page de titre : Bruno Kissling / Oltner Tagblatt

Design et graphisme :      Urs Jordan, Zürich

Traduction :                 a-traduction.com

Tirage :                        numérique

Coire, le 31 mars 2023

Éditrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, 7000 Coire

T +41 44 283 40 40

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Droit d'auteur : FSU

Reproduction des textes et des illustrations autorisée avec mention de la source

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Rétrospective de la co-présidente et du co-président.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Nouvelles du comité.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Rapports détaillés .....</b>	<b>3</b>
3.1	Manifestations de la FSU .....	3
3.1.1	Assemblée générale pour le jubilé des 20 ans .....	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne .....	4
3.2	Commissions de la FSU .....	4
3.2.1	Collage.....	4
3.2.2	Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire en Suisse alémanique .....	5
3.2.3	Commission de la formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire en Suisse romande .....	6
3.2.4	Commission d'admission .....	6
3.3	Formation .....	7
3.3.1	Prix FSU : distinction de travaux de diplôme .....	7
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	8
3.4	Représentations de la FSU auprès d'autres organisations .....	9
3.4.1	Assemblée des délégué-es de la SIA.....	9
3.4.2	Conseil d'experts SIA en aménagement du territoire .....	9
3.4.3	Groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA.....	10
3.4.4	Groupe professionnel Environnement (BGU) de la SIA .....	11
3.4.5	Constructionsuisse : groupe de base planification .....	11
3.4.6	constructionsuisse: plateforme thématique aménagement du territoire .....	12
3.4.7	Table ronde « Culture du bâti » .....	14
3.4.8	REG A und B des aménagistes .....	14
3.4.9	Conseil de l'organisation du territoire (COTER) .....	15
3.4.10	Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	15
3.4.11	Réseau aménagement du territoire .....	16
3.4.12	Ateliers : Opportunité Aménagement du territoire (Chance Raumplanung) .....	17
3.4.13	Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, Espace Suisse.....	18
<b>4</b>	<b>Consultations .....</b>	<b>19</b>
<b>5</b>	<b>Comptes annuels .....</b>	<b>19</b>
<b>6</b>	<b>Effectifs .....</b>	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>Rapports des sections .....</b>	<b>22</b>
7.1	Suisse du Nord-Ouest .....	22
7.1.1	« Développer la qualité de l'habitat ».....	22
7.1.2	Assemblée générale .....	22
7.1.3	Autres manifestations .....	22

### III

7.1.4	Prises de position .....	23
7.1.5	Échanges.....	23
7.1.6	Perspectives .....	23
7.2	Mittelland /Plateau (suisse-alémanique) .....	23
7.2.1	Comité et assemblée générale .....	23
7.2.2	Manifestations.....	24
7.2.3	Prises de position .....	24
7.2.4	Engagements, représentations dans des commissions, affiliations .....	25
7.2.5	Effectifs .....	25
7.3	Section de la Suisse romande.....	25
7.3.1	Comité et groupes .....	25
7.3.2	Manifestations.....	25
7.3.3	Engagements et représentations.....	26

## Listes des illustrations

Illustration 1 : Le comité, composé de Pierre-Alain Pavillon, Michèle Tranda, Sacha Peter, Sarah Grossenbacher, Marc Schneider, Francesca Pedrina, Beat Aliesch, Lea Ferrari et Anita Grams	1
Illustration 2 : Assemblée Générale dans la salle Bringolf. Le vin du jubilé provenait des cantons d'origine de la coprésidence, soit du Tessin et de Neuchâtel.	4
Illustration 3 : Représentations au sein de la plateforme thématique Aménagement du territoire	13
Illustration 4 : Développement membres individuels 2013-2022	20
Illustration 5 : Développement membres bureaux 2013-2022	21
Illustration 6 : Développement des catégories de membres 2013-2022	21

## 1 Rétrospective de la co-présidente et du co-président

Chères et chers membres de l'association, chères et chers collègues

L'année 2022 a été pour nous une année particulière, marquée par des changements importants au sein du comité. Après le départ de Frank Argast fin 2021, Francesca Pedrina a repris la présidence ad'interim, fonction qu'elle partage depuis le mois de mai avec Pierre-Alain Pavillon en co-présidence. Le comité a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme Sarah Grossenbacher et Léa Ferrari, qui lui apportent de nouvelles compétences et un petit coup de jeune.



Illustration 1 : Le comité, composé de Pierre-Alain Pavillon, Michèle Tranda, Sacha Peter, Sarah Grossenbacher, Marc Schneiter, Francesca Pedrina, Beat Aliesch, Lea Ferrari et Anita Grams

Ces changements ont été l'occasion de réorganiser notre représentation au sein des organisations et groupes professionnels dans lesquels la FSU est impliquée, avec la volonté d'une meilleure répartition entre les membres du comité. Nous constatons, dans le contexte de la crise climatique et énergétique, que notre discipline prend de l'importance ; des organismes comme constructionsuisse et la SIA ont créé de nouveaux groupes de travail (constructionsuisse avec la plateforme thématique planification et développement territorial, la SIA avec le Conseil d'experts SIA en aménagement du territoire) pour rechercher des solutions en matière d'aménagement du territoire. La FSU est représentée dans ces nouveaux organes.

Nous tenons à soigner et valoriser ces relations et les échanges stimulants avec des acteurs d'horizons différents et représentants d'autres politiques publiques, avec lesquels nous n'avons pas forcément l'occasion d'échanger au quotidien dans notre profession. Il est important que la FSU soit présente dans ces groupes professionnels pour y faire entendre la voix des urbanistes et des aménageurs. C'est une chance de s'enrichir mutuellement de nos expériences et de trouver des équilibres entre des intérêts parfois divergents.

Mis à part ces changements au sein du comité, nous voudrions vous informer d'autres points marquants de l'année écoulée :

Nous regrettons particulièrement la démission de notre directrice Esther Casanova, dont l'implication au sein du secrétariat général de la FSU depuis plus de 7 ans devenait difficilement conciliable avec ses nouvelles responsabilités en tant que membre de la direction d'un bureau privé. Au moment d'écrire ce rapport, la recherche de notre nouvelle ou nouveau secrétaire général n'a pas encore abouti. Nous sommes très reconnaissants qu'Esther ait accepté de prolonger son mandat jusqu'à ce que nous ayons trouvé la bonne personne pour la remplacer.

Clelia Bertini et Camille Girod (Kontextplan) sont les nouvelles responsables de l'équipe de production de Collage, suite à la démission de Stefanie Ledergerber. Nous profitons de l'occasion pour remercier toute l'équipe de production, ainsi que les comités de rédaction pour la qualité et la fiabilité de leur travail.

La deuxième révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2) donne lieu à des débats intenses. Nous avons rédigé conjointement avec la SIA, la FSAP et la FAS une prise de position sur le projet du Conseil des États. Notre principale demande est de supprimer l'article 8c al. 1bis, qui donnerait la possibilité aux cantons de délimiter des zones spéciales dans lesquelles ils prévoient, sur la base de directives cantonales, la réaffectation de bâtiments agricoles inutilisés à des fins d'habitation.

Les 20 ans de la FSU ont été célébrés avec deux ans de décalage en raison de la pandémie à l'Hôtel National de Lucerne, dans le lieu-même de la fondation de notre fédération le 12 mai 2000. Ce jubilé a été organisé en collaboration avec la Conférence suisse des aménageurs cantonaux (COSAC), qui fêtait son 50<sup>e</sup> anniversaire. Nous remercions chaleureusement la COSAC pour cette coopération.

Autre anniversaire, celui des 50 ans de la formation en aménagement du territoire de Rapperswil, institution avec laquelle la FSU entretient des liens privilégiés. Nous avons été invités à la cérémonie organisée sur le campus pour adresser un mot de bienvenue aux participants. L'occasion de rappeler qu'en 1972, date de la fondation de la haute école technique de Rapperswil, le Conseil fédéral décidait d'un arrêté fédéral urgent, ordonnant la délimitation de zones protégées non constructibles de manière à freiner la consommation et le gaspillage du sol ; principe désormais inscrit dans la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. 50 ans plus tard, les installations hors zone à bâtir continuent d'augmenter chaque année et nous débattons encore, dans le cadre de la LAT2, sur les installations qui peuvent être autorisées et celles qui doivent être exclues des territoires hors de la zone à bâtir.

Le comité a pris position sur quelques propositions politiques durant l'exercice écoulé (voir le chap. 4).

Nous terminons cette rétrospective avec notre traditionnelle conférence centrale, qui a réuni 180 personnes en novembre à Lucerne autour du thème *Planification intégrée de l'espace et de la mobilité*. D'après les différents retours des participants, il semble que les présentations de l'après-midi sur les perspectives des petites et moyennes communes ont été particulièrement inspirantes, s'agissant de cas concrets et exemplaires.

Nous avons vécu une année très active et stimulante et nous tenons à remercier nos collègues du comité, notre directrice et toutes les personnes qui se sont investies sans relâche au sein des sec-

tions. Nous adressons également nos remerciements aux personnalités des organisations et des associations de planification avec lesquelles nous collaborons de manière intensive et surtout à vous, les membres de la FSU qui soutenez l'association. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre et renforcer nos échanges avec vous l'année prochaine.

*La co-présidente Francesca Pedrina  
Le co-président Pierre-Alain Pavillon*

## 2 Nouvelles du comité

Lors de l'exercice écoulé, le comité a abordé lors de six séances les sujets suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale
- Consultations et prises de position
- LAT 2 et Initiative paysage
- Préparation et réalisation de la manifestation du jubilé des 20 ans de la FSU, qui aurait dû avoir lieu en 2020 et qui a finalement pu se tenir en 2022.

*Secrétariat de la FSU*

## 3 Rapports détaillés

### 3.1 Manifestations de la FSU

#### 3.1.1 Assemblée générale pour le jubilé des 20 ans

Pour les raisons déjà évoquées, l'Assemblée générale des 20 ans de la FSU n'a pas pu avoir lieu en 2020, année du jubilé, mais a dû être reportée à deux reprises. Finalement, le 13 mai 2022, 48 membres se sont réunis à l'hôtel Schweizerhof de Lucerne. Cette ville avait été choisie à dessein, car c'est là que s'était tenue l'assemblée constitutive le 12 mai 2000. Outre les affaires statutaires, la deuxième partie a été organisée comme un laboratoire du futur sous la devise « Abolir l'injustice » par de jeunes professionnel·les et en collaboration avec la Conférence des aménagistes cantonaux (CO-SAC), qui soufflait, elle, ses 50 bougies.



Illustration 2 : Assemblée Générale dans la salle Bringolf. Le vin du jubilé provenait des cantons d'origine de la coprésidence, soit du Tessin et de Neuchâtel.

*Secrétariat de la FSU*

### 3.1.2 Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne

Le Conférence centrale de 2022 était placée sous la devise «Integrierte Planung von Raum und Mobilität» ou en français « Planification intégrée de l'espace et de la mobilité ».

Christian Gartmann a dirigé et animé cette journée. Les 180 personnes présentes ont pu profiter d'un programme varié d'exposés spécialisés, de tables rondes et d'exemples pratiques couvrant un large champ de tensions entre espace et mobilité.

*Secrétariat de la FSU*

## 3.2 Commissions de la FSU

### 3.2.1 Collage

En 2022, COLLAGE a abordé des thèmes variés. L'année a débuté avec « Parés pour nos vieux jours ? » et s'est terminée avec « Toujours plus haut ». Voici un aperçu de tous les numéros : «Bereit fürs Alter? / Parés pour nos vieux jours? / Pronti per la vecchiaia?» (1/22), «Aggregazioni: i Comuni svizzeri si reinventano / Fusionen: Die Schweizer Gemeinden erfinden sich neu / Fusions : les communes suisses se réinventent » (2/22), « Qualitätssicherung/ Assurer la qualité / Garantire la qualità » (3/22), « Begegnungsräume / Espaces de rencontre / Luoghi d'incontro » (4/22), « Höher hinaus « / Toujours plus haut / Sempre più in alto » (6/22). Le numéro 5/22 sur le thème « Grandes infrastructures de transport : leviers pour aménager le territoire ? / Raumentwicklung durch grosse Verkehrsinfrastrukturen ? / Grandi infrastrutture di trasporto : strumenti per la pianificazione del territorio ? » a accompagné la conférence centrale de la FSU sur le thème « Integrierte Planung von Raum und Mobilität - Herausforderungen für kleine und mittlere Gemeinden / Planification intégrée de l'espace et de la mobilité – défis posés aux communes de petite et de moyenne taille ».

Grâce aux outils numériques et à la possibilité de se réunir sur place pour la rédaction à partir du printemps 2022, les comités de rédaction ont pu poursuivre leur travail dans de bonnes conditions au cours de la troisième année de la pandémie, et les échanges personnels et les discussions avant ou après les réunions de rédaction ont pu avoir lieu à nouveau.



En 2022 également, COLLAGE a dû enregistrer un recul global des annonces. Les annonces des hautes écoles et d'autres organisations de formation continue ainsi que quelques autres annonces d'emploi ont toutefois toujours apporté une contribution financière importante en 2022.

A la fin de l'année 2022, Stephanie Tuggener a transmis la direction de la production à Clelia Bertini et Camille Girod, qui avaient déjà dirigé la production par intérim durant l'année 2022. Que Stephanie Tuggener soit ici cordialement remerciée pour son précieux engagement de la part de la FSU et des comités de rédaction. Elle restera à la rédaction jusqu'à l'automne 2023, ce dont nous la remercions d'avance. Par ailleurs, Dario Sciuchetti a mis fin à sa longue collaboration avec la rédaction en automne 2022. Un grand merci pour sa collaboration engagée ! Outre Dario Sciuchetti, Clémence Bulliard a également quitté la rédaction. Nous lui adressons également nos remerciements ! Pour compenser les départs, nous avons pu compter sur quelques arrivées : Romane Ringot et Luca Piddu, deux nouveaux membres, ont rejoint le Comité romand au cours de l'année 2022. Le comité central a accueilli Pascal Senn et Nina Meier en milieu et fin d'année, ainsi que Giovanni di Carlo depuis début 2023. Malgré l'augmentation du nombre de membres dans les différents comités, la rédaction centrale a besoin d'un soutien supplémentaire en raison des ressources limitées des différents membres de la rédaction, afin que le trilinguisme de Collage puisse continuer à être assuré à court terme. Cela vaut en particulier pour le comité suisse italien et le comité romand.

Sándor Marazza, Anita Rochedy et Barbara Sauser sont responsables des traductions depuis 2021. Ils sont soutenus activement par Virginie Kauffmann et le reste du Comité romand, qui s'assurent que les traductions ne contiennent pas d'erreurs techniques. Dans une moindre mesure, cela vaut également pour le Comité central et le Comitato svizzera italiana.

La rédaction se composait fin 2022 des personnes suivantes : comité central : Silvan Aemisegger, Clelia Bertini, Leyla Erol, Camille Girod, Nina Meier, Lidia Räber, Pascal Senn, Susanne Schellenberger, Stephanie Tuggener ; comité romand : Marta Alonso Provencio, Daniel Baehler, Clémence Bulliard, Dimitri Jaunin, Virginie Kauffmann, Luca Piddu, Romane Ringot, Catherine Seiler ; comité de la Suisse italophone : Raffaella Arnaboldi, Giada Danesi, Francesco Gilardi, Paolo Todesco, Aurelio Vigani, Tommaso Piazza. Nous avons maintenu la collaboration bien rodée avec les graphistes du bureau Hahn+Zimmermann en 2022. Un grand merci à tous et à toutes pour leur engagement intensif et leur contribution à la réalisation de numéros de COLLAGE riches, intéressants et attrayants !

*Clelia Bertini / Camille Girod, rédaction et production de COLLAGE*

### 3.2.2 Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire en Suisse alémanique

En été 2022, 11 apprenti·es de Suisse alémanique ont terminé avec succès leur formation de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire à l'école professionnelle de Zurich en passant la procédure de qualification. Nous les félicitons chaleureusement. La moyenne des notes de tous les apprenti·es était de 4,8.

Il est réjouissant de constater que 15 jeunes ont commencé leur apprentissage de dessinateur/trice spécialisé·e dans l'aménagement du territoire en été 2022.

Cette année encore, la Commission de formation était en charge de la planification et de la réalisation des cours interentreprises (CI) pour le compte de l'association professionnelle. Nous avons organisé les cours interentreprises pour les apprenti·es de 1ère et 3ème année en parallèle pendant les vacances d'automne 2022, ensemble avec les apprenti·es de l'orientation architecture du paysage.

Sous la direction de PLAVENIR, l'organisme national responsable de la formation professionnelle initiale des métiers du dessin au sein du champ professionnel de la planification du développement territorial et de la construction, la révision des prescriptions de formation a progressé. Fin décembre 2022, une étape importante a été franchie avec l'adoption de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation. Ainsi, à partir de l'été 2024, la formation des dessinateurs/trices CFC sera dispensée conformément aux nouvelles prescriptions de formation.

Pour le champ professionnel de la planification du territoire et de la construction, un fonds en faveur de la formation professionnelle de portée générale (FFPG) a été établi au 1er mars 2023 pour financer le développement et l'assurance qualité de la formation professionnelle initiale des métiers du dessin. Le principe de solidarité s'applique au fonds de formation professionnelle : toutes les entreprises de la branche sont tenues de contribuer au financement de la formation professionnelle. Les coûts de la formation professionnelle seront à l'avenir répartis équitablement entre toutes les entreprises de la branche, afin d'assurer à long terme la pérennité de l'apprentissage de dessinateur/trice CFC, la formation de base la plus importante de la branche.

Notre champ professionnel a également été présent aux SwissSkills du 7 au 11 septembre 2022 à Berne, un événement important pour la promotion de la relève. La demande de places d'apprentissage étant importante, il est à espérer que d'autres bureaux ou administrations se décident à former des apprentis dessinateurs/dessinatrices CFC orientation planification du territoire. Nous nous tenons à disposition pour toute question ou information complémentaire.

Tous les documents importants concernant la formation professionnelle en aménagement du territoire et des projets de construction ainsi que les métiers de dessinateurs/dessinatrices CFC orientation planification du territoire peuvent être consultés sur le site [www.plavenir.ch](http://www.plavenir.ch).

*Markus Dauwalder, président de la commission de formation professionnelle suisse-alsacienne*

### 3.2.3 Commission de la formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire en Suisse romande

Trois apprenant·es ont achevé en Suisse romande, durant l'été 2022, leur formation de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire au Centre de formation professionnelle neuchâtois.

*Gregory Huguelet-Meystre, président de la section FSU de Suisse romande*

### 3.2.4 Commission d'admission

Au cours de l'exercice 2022, 69 demandes d'adhésion ont été traitées. Dix demandes concernaient des adhésions de bureaux et 59 des adhésions individuelles.

La commission d'admission, dont Francesca Pedrina et Pierre Alain Pavillon font partie, a pu accorder à 36 personnes le statut de membre ordinaire, ce qui leur permet de porter le titre d'urbaniste FSU.

Une grande partie des nouvelles adhésions concerne des étudiants et des étudiantes. 21 personnes se sont intéressées à devenir membre étudiant de la FSU et ont été admises comme telles.

*Secrétariat de la FSU*

## 3.3 Formation

### 3.3.1 Prix FSU : distinction de travaux de diplôme

#### **Haute Ecole spécialisée de Suisse orientale**

La FSU décerne chaque année un prix dans le cadre des travaux de bachelor de la filière aménagement du territoire de la Haute Ecole spécialisée de Suisse orientale à Rapperswil. Le prix FSU est décerné à un travail qui se distingue par une vision et un traitement particulier d'un thème d'aménagement du territoire ou par un contenu particulièrement convaincant. Le comité se réjouit de pouvoir décerner le prix 2022 à Jessica Matos, pour son travail "Mobilitätsmanagement Thalwil" (gestion de la mobilité à Thalwil).

La tâche consistait à élaborer une gestion de la mobilité pour la commune de Thalwil. Le trafic individuel motorisé représente une grande charge du réseau routier de Thalwil. Pour permettre la poursuite du développement vers l'intérieur, l'ensemble du système de transport doit évoluer. Jessica Matos a montré quelles mesures peuvent être prises pour influencer le comportement en matière de transports. Elle s'est concentrée sur les groupes cibles et a défini des mesures se basant sur l'infrastructure de transport existante. L'exemple de la zone d'activités économiques de Böni montre les possibilités de gestion de la mobilité au sein des entreprises à Thalwil. La diplômée montre ainsi comment il serait possible d'augmenter la mobilité globale sans charger davantage le réseau routier, en coordonnant mieux le développement territorial avec le système de transport et en recourant à des moyens de transport plus efficaces tels que les transports publics, la marche et le vélo. L'objectif est de parvenir à une nouvelle culture de la mobilité compatible avec le développement durable.

Jessica Matos s'est familiarisée de manière approfondie et exhaustive avec le sujet et la situation locale. L'analyse, les objectifs, les champs d'action et le concept sont clairs et logiques. Les approfondissements et les étapes de mise en œuvre sont réussis, clairs, concis et compréhensibles.

En décernant ce prix, la FSU récompense un travail qui traite d'une thématique actuelle avec la profondeur nécessaire en matière d'aménagement du territoire et qui plus est, concerne toutes les agglomérations. La FSU félicite Jessica Matos pour son travail très réussi et lui souhaite tout le meilleur pour sa carrière !

*Secrétariat de la FSU*

#### **Prix FSU-r : Distinction de travaux de diplôme**

Avec près de 20 candidatures, qualité et audace sont les deux adjectifs qui représentent les travaux récompensés lors de cette troisième édition du Prix FSU-r.

Le Prix FSU-r valorise les travaux de mémoire de jeunes professionnel·les issu·es de Hautes Écoles et Universités romandes, dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Lancée en 2020 par la section romande de la Fédération Suisse des Urbanistes, cette distinction récompense des étudiant·es dont le travail est ancré dans les enjeux récents de notre domaine d'activité. Le jury récompense les travaux sur la base de l'approche novatrice de la proposition, la vision pratique des enjeux urbains et l'applicabilité au territoire helvétique, et en particulier à la Romandie. En plus de privilégier les travaux offrant une plus-value par leur résonance pratique face à des enjeux territoriaux, il s'attache tout particulièrement au choix – courageux, parfois même audacieux – de thématiques contemporaines, ainsi qu'à l'appropriation et à l'interprétation amenée par les candidat·es.

Le Prix FSU-r est né de réflexions multiples menées dès 2018, qui ont contribué à l'édition d'un règlement à dessein, d'une part, de clarifier le statut des postulants et la recevabilité des candidatures et, d'autre part, de formuler le statut des juré-es et les modalités d'organisation et de déroulement du prix. Le jury a été constitué par appel à candidatures. Il réunit cinq membres du métier, à savoir Muriel Zimmermann, Elise Glatt, Xavier Fischer, Alexandre Budry-Wobmann et Thomas Aligisakis, de parcours, d'expériences et de sensibilités différentes. Le jury vise à dépasser un cadre purement académique. L'intention est de privilégier des regards frais et inédits, pour qu'ils viennent inspirer et nourrir les pratiques aujourd'hui appliquées dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le jury a distingué les travaux suivants :

- **M. Mark Spurgeon** pour son Projet de territoire pour une urbanisation légère et des modes de vie durables et dans l'agglomération Lausanne-Morges. Master conjoint UNIGE – HES-SO, Développement territorial, 2022
- **Mme Marina Garlatti** pour son Atlas biopolitique de la Venoge. Master en Architecture, EPFL, 2021
- **Mme Héloïse Lauret** pour son travail « La spatialité du son – Genève (en)quête d'harmonie sonore ». Master en Architecture, EPFL, 2022
- **M. Olivier Lalancette** pour son projet de Maillage hydro-infrastructurel comme figure territoriale du Haut-Valais, regards sur l'agglomération de Brigue-Viège- Naters. Master en Architecture, EPFL, 2022

Le jury félicite les lauréat-es! En plus d'une synthèse dans le prochain numéro de la Revue Collage, il a été proposé aux lauréat-es de présenter leurs travaux lors d'un événement de la FSU-r, plus précisément lors d'un 6 à 8.

*Gregory Huguelet-Meystre, président de la FSU section Suisse romande*

### 3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage dans la mesure du possible pour maintenir et améliorer la situation de la formation des aménagistes en Suisse. En 2022, nous avons mis l'accent sur les activités suivantes :

- Révision du plan de formation pour les dessinateurs/trices CFC en Suisse : Au sein de l'association Plavenir ([www.plavenir.ch](http://www.plavenir.ch)), la FSU s'engage pour les dessinateurs/trices en planification du territoire. La FSU est représentée par Markus Dauwalder au comité de Plavenir, par Hanspeter Leuppi à la Commission pour le développement professionnel et la qualité (B&Q) et par la présidence de la FSU lors des assemblées générales. Un grand merci à Markus Dauwalder et Hanspeter Leuppi, qui s'engagent de toutes leurs forces en faveur de la relève professionnelle !
- Le site [www.metiers-amenagement.ch](http://www.metiers-amenagement.ch) a été maintenu à jour également en 2022.
- « Réseau Développement territorial » : sous la direction de la FSU, le réseau du développement territorial a poursuivi la discussion et les échanges en vue de développer et de concrétiser les mesures de mise en œuvre de la charte pour l'encouragement de la relève dans l'aménagement du territoire suisse.

*Secrétariat de la FSU*

## 3.4 Représentations de la FSU auprès d'autres organisations

### 3.4.1 Assemblée des délégué·es de la SIA

L'assemblée des délégué·es (AD) de la SIA réunie le 29 avril 2022 au Parlement vaudois à Lausanne, a abordé les thèmes suivants, importants pour la FSU, et a pris des décisions y relatives :

- Budget 2023 : Le budget a été approuvé. La FSU est affiliée à la SIA en tant que société spécialisée et la cotisation annuelle que les sociétés spécialisées doivent verser à la SIA par membre non-SIA reste inchangée à 10 francs.
- La création d'un conseil d'expert·es en aménagement du territoire a été approuvée. Ce conseil spécialisé doit constituer l'organe stratégique pour l'échange d'informations et la coordination des activités dans le domaine de l'aménagement du territoire au sein de la SIA. La FSU y est représentée par les co-présidents Francesca Pedrina et Pierre-Alain Pavillon.

*Francesca Pedrina, co-présidente*

### 3.4.2 Conseil d'experts SIA en aménagement du territoire

Le conseil d'expert·es SIA en aménagement du territoire vient d'être créé. La première réunion aura lieu le 22 août 2023 et la deuxième le 7 novembre 2023.

Les tâches envisagées pour le conseil spécialisé sont les suivantes :

#### 1. Détection précoce

- Le conseil d'expert·es identifie et évalue les scénarios et tendances stratégiques à moyen et long terme du point de vue du développement territorial et de l'aménagement durable de l'espace de vie conformément à la stratégie de la SIA.
- Le conseil d'expert·es analyse les questions d'aménagement du territoire ayant un impact direct sur l'activité de construction et l'environnement bâti (et non bâti).

#### 2. Coordination interne

- Intégration des groupes professionnels
- Soutien de la SIA pour les normes en rapport avec l'aménagement du territoire.

#### 3. Positionnement politique de la SIA

- Le conseil d'expert·es traite des développements sociaux, écologiques, économiques et techniques en relation avec l'aménagement du territoire et les activités et priorités de la SIA.
- Le conseil d'expert·es soutient la SIA dans la formation de l'opinion politique, notamment lors de consultations et de dossiers parlementaires.

## Organisation

La présidente du conseil d'expert.es est membre du comité de la SIA. Actuellement Barbara Wittmer occupe cette fonction. Le conseil d'expert.es adapte le rythme de ses séances à la charge de travail attendue, mais se réunit au moins trois fois par an (max. ½ journée chacune). Le secrétariat de la SIA soutient le conseil d'expert.es, qui dispose d'un budget annuel pour lancer des activités et élaborer des prises de positions. Le Conseil établit un rapport annuel à l'attention du comité de la SIA.

## Membres du conseil d'expert.es en aménagement du territoire

- Andreas Schneider, professeur à la HES de Suisse orientale
- Ariane Widmer, aménagiste cantonale du canton de Genève, ancienne membre du comité de la SIA Suisse
- Damian Jerjen, directeur d'EspaceSuisse
- David Leuthold, architecte, groupe professionnel architecture SIA
- Evelyn Coleman-Brantschen, présidente BGU SIA
- Francesca Pedrina, co-présidente de la FSU
- Martin Vinzens, chef de la section urbanisation et paysage, Office fédéral du développement territorial ARE
- Pierre-Alain Pavillon, co-président de la FSU
- Ursina Fausch, urbaniste et architecte, Ernst Niklaus Fausch & Partner

*Francesca Pedrina, co-présidente*

*Pierre-Alain Pavillon, co-président*

### 3.4.3 Groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA

En 2022, la FSU n'était pas représentée au sein du groupe professionnel Architecture (BGU).

Barbara Stettler, responsable du BGA au secrétariat de la SIA, a brièvement résumé pour nous les principales activités de l'année 2022.

Un élément important de l'année écoulée a certainement été la première édition du nouveau prix SIA Master. Toutes les hautes écoles spécialisées et écoles supérieures de Suisse qui proposent un cursus de master ont pu nommer une sélection de travaux pour participer au jury national. Pour plus d'informations, voir : [Article du dossier Prix Master Architecture SIA | Espazium](#).

Par ailleurs, divers membres du BGA se sont engagés dans la formulation de prises de position en rapport avec les révisions des règlements 144 et 142/143.

Le BGA, qui s'engage dans différents domaines (groupes de travail), a été très actif dans le domaine du climat et de l'énergie, en plus des marchés publics.

Le BGA envoie aussi une déléguée à la commission fédérale du logement et a participé à diverses commissions de sélection : Prix SIA (jury) et membres du comité. Dans le cadre de sa propre commission de recherche, le BGA a cherché des membres de la relève au sein du comité. Outre les nouveaux et nouvelles représentant.es des associations professionnelles, 6 nouveaux membres ont été

élu·es au comité du BGA. Il s'agit de professionnels et professionnelles engagé·es en provenance du Tessin, de Suisse romande et de Suisse alémanique.

Le 16 février 2023, la FSU a reçu une invitation à participer aux prochaines réunions du BGA. La FSU sera désormais à nouveau officiellement représentée par sa coprésidente Francesca Pedrina, qui prend la place de Frank Argast, président démissionnaire de la FSU.

*Francesca Pedrina, co-présidente*

### 3.4.4 Groupe professionnel Environnement (BGU) de la SIA

Après l'année de pandémie 2021, qui a rendu la collaboration au sein du groupe professionnel Environnement difficile, ce dernier, regroupant quatre associations spécialisées ayant le droit de vote et deux associations spécialisées invitées, a repris ses activités comme en temps normal, sous la présidence d'Evelyn Coleman Brantschen.

#### Assurer la qualité des suivis environnementaux de chantier (SER)

Depuis 2021, un groupe de travail interne au BGU travaille à l'élaboration d'un "cahier des charges SER". Fin 2022, le groupe de travail devrait atteindre un objectif d'étape important du cahier des charges et présenter les résultats au conseil du BGU. Dans une prochaine étape, des mesures de vulgarisation sont prévues afin de diffuser plus largement le contenu du cahier des charges SER.

#### 3<sup>e</sup> Congrès suisse du paysage « Vers une nouvelle culture du paysage »

Le 3<sup>e</sup> Congrès suisse du paysage a eu lieu les 8 et 9 septembre 2022 à la Haute Ecole spécialisée de Suisse orientale à Rapperswil. Le BGU a soutenu le congrès à la fois par une participation personnelle de la présidente du BGU, Evelyn Coleman Brantschen, et en tant que sponsor.

#### Prises de position sur des sujets relatifs à l'environnement

Le BGU et ses associations professionnelles s'engagent aussi au niveau politique. Il a ainsi élaboré en 2022 diverses prises de position en commun.

#### Données BIM et géodonnées (GEO-BIM / GEOL-BIM)

A l'avenir, le BGU souhaite s'impliquer davantage dans la discussion sur les GEO-BIM et GEOL-BIM. Actuellement, le BGU se trouve dans une phase de planification stratégique afin d'identifier les interfaces entre les différentes disciplines et coordonnées et de sensibiliser les différents acteurs à cette thématique.

*Evelyn Coleman Brantschen, présidente BGU*

### 3.4.5 Constructionsuisse : groupe de base planification

constructionsuisse est l'organisation faitière de l'industrie suisse de la construction. Elle compte près de 70 associations professionnelles et spécialisées. Celles-ci se répartissent en quatre groupes de base, constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base Planification. En 2022, la FSU a participé aux réunions du groupe de base Planification, qui se sont déroulées majoritairement sous forme numérique.

Ces réunions sont avant tout l'occasion d'un échange d'informations entre les associations membres et d'une formation d'opinion sur des interventions politiques ou associatives. Les thèmes dominants ont été les honoraires, les tarifs KBOB et les marchés publics, les questions de conformité et de formation. constructionsuisse est un organe important permettant des rencontres avec les hommes et femmes politiques, ainsi qu'un monitoring politique.

*Francesca Pedrina, co-présidente*  
*Pierre-Alain Pavillon, co-président*

### 3.4.6 constructionsuisse: plateforme thématique aménagement du territoire

#### Contexte

Outre les dossiers politiques de la LAT 2 / de l'Initiative pour le paysage et de la biodiversité, l'ancien groupe de travail LAT de constructionsuisse a gagné en contenu et en importance avec les nouveaux thèmes « Conflits d'objectifs entre la stratégie énergétique 2050 et l'aménagement du territoire » et « ISOS et densification vers l'intérieur ». Cela reflète l'évolution suivie ces dernières années par le groupe central de constructionsuisse. L'aménagement du territoire est désormais perçu, par tous les groupes de base, comme l'un des cinq défis majeurs du secteur de la construction. Dans ce contexte, le groupe de travail LAT a été renforcé et transformé en une plateforme thématique dans laquelle tous les groupes de base sont aujourd'hui représentés.

#### Objectifs

Le thème de l'aménagement du territoire a pu ainsi être intégré de manière plus approfondie au sein de constructionsuisse. Cette plateforme thématique, en tant que lieu d'échange ouvert et de prise de position, est un instrument de travail permettant d'élaborer rapidement une position commune de l'ensemble du secteur de la construction et de l'introduire de manière proactive dans le débat politique.

#### Organisation

La nouvelle plateforme thématique Aménagement du territoire a été créée le 19 septembre 2022. Quatre réunions annuelles sont prévues. Au besoin, d'autres réunions peuvent être convoquées si un dossier politique l'exige (p. ex. procédure de consultation).



## Membres de la plateforme thématique Aménagement du territoire

Tous les groupes de base sont représentés.

Groupe de base	Association	Personne	Fonction	Remarques
BHG (Gros œuvre)	Développement Suisse	Christiane Zwahlen	directrice adjointe	jusqu'à présent dans groupe de travail LAT, responsable pour le dossier aménagement du territoire
BHG (Gros œuvre)	SBV (Société suisse des entrepreneurs)	Ramona Heuberger	responsable dossiers politiques	jusqu'à présent groupe de travail LAT, membre des groupes de travail d'économiesuisse et USAM pour aménagement du territoire
Planification	FSU	Francesca Pedrina Pierre-Alain Pavillon	Co-présidente Co-président	successeure de Frank Argast, architecte et urbaniste
Planification	FSA	Caspar Schärer	secrétaire général	jusqu'à présent dans groupe de travail LAT
Planification	SIA	Beat Flach	chef domaine juridique	jusqu'à présent dans groupe de travail LAT
Planification	Suisse.ing (usic)	Stephan Tschudi	comité	GF bbp geomatik AG, membre Forum PME
Production et négoce	ASGB	Martin Weder	directeur	jusqu'à présent dans groupe de travail LAT
Production et négoce	cemsuisse	Dr. David Plüss	chef communication et affaires publiques	membre des groupes de travail economiesuisse et USAM pour aménagement du territoire
GAG (second œuvre)	Construction en bois	Karoline Topinka	juriste	jusqu'à présent dans groupe de travail LAT
Autres	routesuisse	Olivier Fantino (excusé)	directeur	en relation avec les sujets des infrastructures et de l'aménagement du territoire
Autres	The Branch	Dr. Joris Van Wezemaal	comité	aménagiste EPF. Managing Partner IVO, développement vers l'intérieur

Illustration 3 : Représentations au sein de la plateforme thématique Aménagement du territoire

### Sujets d'actualité

- Conflits d'objectifs entre l'approvisionnement (utilisation) et la protection de l'environnement

Pour atteindre les objectifs de durabilité et mettre en œuvre l'économie circulaire, il faut résoudre les conflits d'objectifs entre l'approvisionnement (en énergie) et la protection de l'environnement. La première tâche de la plateforme thématique est d'élaborer, comme base d'une pesée d'intérêts différenciée, un document contenant une liste des problèmes et des exemples concrets (de quoi le secteur de la construction a-t-il besoin : énergie, matières premières, surfaces, etc. Où se situent les problèmes ?) Il sera alors possible d'en déduire les conflits d'objectifs supérieurs et des mesures concrètes.

- Accélérer le développement vers l'intérieur, y compris l'urbanisation vers l'intérieur.

Concrètement, il s'agit de développer une posture commune : situation initiale, compréhension commune, besoins d'action, solutions possibles. Les clients (maîtres d'ouvrage et communes) doivent être en mesure de résoudre les problèmes de manière globale grâce à des informations étayées et un travail de sensibilisation. Le secteur de la construction a le potentiel de contribuer au changement social grâce à ses activités.

*Francesca Pedrina, co-présidente*  
*Pierre-Alain Pavillon, co-président*

### 3.4.7 Table ronde « Culture du bâti »

La Table ronde « Culture du bâti Suisse » s'est réunie deux fois en 2022 : le 22 mars à Bâle, suivi d'une visite guidée de l'exposition "Béton" au Musée suisse d'architecture et le 16 juin à Berne. Les activités se sont concentrées sur la mise en place de la plateforme web "Culture du bâti en Suisse" et la participation à la préparation de la deuxième conférence des ministres européens de la culture sur la culture du bâti, en amont du Forum Economique Mondial à Davos en janvier 2023.

En collaboration avec la SIA et l'Office fédéral de la culture, la Table ronde a lancé en juillet 2022 Culture du bâti Suisse (baukulturschweiz.ch). Cette plateforme web encourage la discussion sur l'aménagement de l'espace de vie et met en réseau les acteurs, du niveau local au niveau international. La plateforme présente 20 études de cas, un agenda complet en collaboration avec espazium, la maison d'édition pour la culture du bâti, les profils des membres de la table ronde ainsi que des offices fédéraux concernés. Des nouvelles sur le rôle de leader européen de la Suisse en la matière sont disponibles sur le site partenaire Déclaration de Davos 2018 – Alliance de Davos pour la culture du bâti 2023 (davosdeclaration2018.ch). D'autres contenus, comme un module de conseil en culture du bâti pour les communes et les villes, sont en préparation.

*Claudia Schwalfenberg, SIA*

### 3.4.8 REG A und B des aménagistes

Après une période de transition, l'année 2022 a été marquée par les premiers pas de la nouvelle organisation de la Fondation du REG et l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juin, des nouveaux règlements pour la procédure d'inscription directe et la procédure d'examen (une mise à jour qui répond aux besoins de simplification exprimés par les commissions d'examen). Quant aux prescriptions spécifiques, dont la révision avait été freinée notamment par la pandémie, elles doivent être finalisées dans le courant du premier semestre 2023.

Pierre-Alain Pavillon a remplacé Dominique Robyr Soguel et représente désormais la FSU au sein de la Commission d'examen des Aménagistes REG A | REG B et de l'Assemblée des délégué-es (anciennement Conseil de fondation<sup>1</sup>). Cette dernière est composée des représentations des trois groupes d'intérêt (délégations des institutions, des groupes d'intérêts professionnels et des professionnels inscrits au REG), appelés à agir comme un pont entre le monde du travail et le Registre.

La première assemblée des délégué-es a eu lieu à Berne le 10 juin. Elle a été l'occasion pour le Président de rappeler quelques moments importants de l'histoire du REG, qui célébrait en 2022 son 70<sup>e</sup> anniversaire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon les nouveaux statuts entrés en vigueur en 2021, l'ancien Conseil de fondation a été transformé en Assemblée des délégués, alors que l'ancien Comité de direction devient le nouveau Conseil de fondation. La mission des commissions d'examen, qui est au cœur de la vocation du REG, reste inchangée.

<sup>2</sup> Les rapports annuels 2021 du Président et du directeur peuvent être téléchargés à l'adresse <https://reg.ch/fr/rapport-annuels-2021/>

La commission d'examen des demandes d'admission du REG des aménagistes s'est réunie une fois en 2022 pour traiter les demandes selon la procédure d'inscription sur dossier. Trois candidats ont été admis sur les quatre dossiers présentés. Un délai a toutefois été accordé à la quatrième personne pour représenter son dossier.

*Pierre-Alain Pavillon, co-président FSU, représentant de la FSU au sein de l'Assemblée des délégués du REG et membre de la Commission d'admission d'examen des Aménagistes REG A / REG B*

### 3.4.9 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Le Conseil de l'organisation du territoire (COTER) est une commission extraparlamentaire. Il conseille le Conseil fédéral et les services fédéraux responsables de la politique régionale et du développement territorial. Depuis 2020, le COTER est présidé par Mme Heike Mayer, responsable du domaine de la géographie économique de l'Institut de géographie de l'Université de Berne. La FSU y est représentée actuellement par Pierre Feddersen et Damian Jerjen, soit deux membres au sein de cet organe de quinze personnes.

Pour la législature actuelle 2020-2023, le Conseil fédéral a chargé le COTER de travailler sur les « Perspectives de développement des périphéries au 21e siècle ». En 2022, l'accent a été mis sur la visite des dites périphéries et le dialogue avec les acteurs de ces régions. Une première excursion a conduit le COTER à Thoun, une deuxième dans le Jura (Porrentruy, Réclère, Saint-Ursanne, Delémont). Le 23 juin, le rapport intermédiaire a été discuté avec le conseiller fédéral Guy Parmelin et le secrétaire général du DETEC, Matthias Ramsauer. Le rapport doit être achevé d'ici 2024. Une équipe externe composée de Daniel Studer et d'Enrico Bellini du bureau Infraconsult, responsables de la modération, et d'Annemarie Straumann, freelance, en charge de la rédaction du rapport, soutient le COTER dans son travail.

*Damian Jerjen, membre du COTER*

### 3.4.10 Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme

L'Organisation internationale des urbanistes et des planificateurs/trices régionaux/les (ISOCARP, International Society of City and Regional Planners), dont la FSU fait partie, est une organisation mondiale de planificateurs/trices professionnels. Le réseau ISOCARP réunit des membres et des institutions du monde entier. L'organisation est officiellement reconnue par les Nations Unies, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Le 58e congrès annuel d'ISOCARP s'est tenu en 2022 à Bruxelles, en Belgique. Le congrès avait pour thème "From Wealthy to Healthy cities", c'est-à-dire « Des villes prospères aux villes saines » et a examiné le sujet de « L'urbanisme et la planification pour le bien-être des citoyen·nes ». Deux contributions suisses ont été présentées au congrès : une étude de cas de Susanne Fischer sur l'adaptation au climat et la planification urbaine à Bâle et une étude de cas de Nicole Wirz et Andreas Schneider sur le processus de participation au laboratoire de quartier, également à Bâle.

*Nicole Wirz Schneider, déléguée de la FSU*

### 3.4.11 Réseau aménagement du territoire

Le « Réseau d'aménagement du territoire » regroupe des associations d'aménagement (EspaceSuisse, FSU, SIA), des cantons (DTAP, COSAC), des hautes écoles et des universités (les EPF de Zurich et Lausanne, la Haute école de Rapperswil). Le réseau a pour objectif d'aborder ensemble et de manière coordonnée les questions d'aménagement du territoire d'intérêt national, notamment en ce qui concerne l'offre de formation. Le réseau est actuellement présidé par la FSU, représentée par Anita Grams et Michèle Tranda-Pittion. EspaceSuisse en assure le secrétariat et nous l'en remercions vivement.

En 2022, une réunion a été organisée le 7 novembre en présentiel. Lors de ces réunions, le réseau rend régulièrement compte des nouvelles offres de formation et recherche la collaboration. En 2022, les thèmes de recherche actuels sur la durabilité et l'examen de l'orientation stratégique du réseau ont été au centre des débats.

#### Rétrospective historique

À la fin des années 90, la Haute école spécialisée de Suisse orientale (à l'époque HSR) avait entrepris, sous la direction de Kurt Gilgen, d'harmoniser les normes dans le domaine de l'aménagement du territoire. L'association des Normes pour l'aménagement du territoire a été créée pour accompagner ces travaux. Lorsque l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction (AIHC) et les modèles de géodonnées ont vu le jour, il a été décidé de poursuivre le travail du groupe, car il offrait une bonne occasion de collaborer entre les acteurs des associations professionnelles et de la formation en aménagement du territoire. C'est ainsi que le réseau d'aménagement du territoire a vu le jour en 2016, avec pour objectif de se consacrer à la coordination des différentes formations dans le domaine de l'aménagement du territoire et de favoriser les échanges et les synergies entre les différentes formations.

Le réseau a tout d'abord attribué un mandat afin de dresser un état des lieux de la situation de la formation dans le domaine de l'aménagement du territoire en Suisse. Sur cette base, l'élaboration de la charte pour la promotion de la relève a été initiée et publiée en 2016. Une autre mesure a consisté en la mise en place d'un site web présentant le métier d'aménagiste du territoire et offrant un aperçu des filières de formation. Ce site [www.fsu-r.ch/site-metiers.amenagement-ch](http://www.fsu-r.ch/site-metiers.amenagement-ch) est géré par la FSU. Par la suite, le réseau s'est réuni une à deux fois par an pour s'informer mutuellement sur les différentes formations déjà existantes ou nouvellement créées, les synergies à développer et la meilleure façon de mettre en œuvre la charte.

Des thèmes spécifiques sont régulièrement abordés, comme la culture du bâti, la numérisation dans l'aménagement du territoire ou encore les conséquences de la pandémie sur le développement territorial.

#### Les principaux thèmes abordés lors de l'échange du 7 novembre 2022 étaient les suivants :

- Accord pour poursuivre le réseau de développement territorial.
- Présentation des thèmes de recherche de l'Académie des sciences naturelles (<https://sustainability.scnat.ch/fr>) et FoLAP ([Portrait | Forum Paysage, Alpes, Parcs \(FoLAP\) \(scnat.ch\)](#)) sur la durabilité.
- Atelier sur l'objectif de ce réseau et son orientation. Les objectifs du réseau ont été confirmés : Echanger et adopter des mesures pour promouvoir qualitativement et quantitativement la formation initiale et continue en aménagement du territoire en Suisse.

- Nous nous sommes posé la question de savoir si les formats actuellement existants peuvent augmenter le nombre de diplômés ou si des programmes supplémentaires sont nécessaires dans le paysage universitaire suisse.

La FSU et EspaceSuisse ont maintenant pour mission de structurer les résultats obtenus et de les mettre en consultation. La prochaine réunion du réseau de développement territorial devrait avoir lieu en mai/juin 23.

La vue d'ensemble actuelle permet de formuler l'hypothèse qu'en Suisse romande, le nombre de diplômé.es des offres de formation continue en aménagement du territoire pour les professionnels expérimentés devrait augmenter, alors qu'en Suisse alémanique, il s'agit plutôt d'offrir davantage de formations amenant vers nos professions. Le réseau de l'aménagement du territoire se consacrera principalement à cette thématique en 2023. Il s'agira également de mener une discussion sur une compréhension commune des compétences d'un.e aménagiste à l'avenir, afin de relever les défis décrits ci-dessus et d'enthousiasmer les jeunes pour la profession.

*Francesca Pedrina, co-présidente*

### 3.4.12 Ateliers : Opportunité Aménagement du territoire (Chance Raumplanung)

Voyage d'étude du 27.4. au 1.5.2022 :

Rotterdam – Développement urbain dans le tissu bâti existant

Direction : Peter Keller, Hans Georg Bächtold (tous deux aménagistes EPF études postgrade)  
Esther van der Werf (architecte & urbaniste MSc, EspaceSuisse)

Le voyage d'étude, auquel 32 personnes ont participé, était consacré à la réorientation de l'aménagement du territoire, de l'extension urbaine au développement urbain dans l'existant. Dans le cadre de trois programmes thématiques d'une journée, des spécialistes issu.es d'administrations publiques, de bureaux privés et d'universités ont présenté les différents défis et approches de solutions lors de conférences et de visites, en prenant l'exemple de Rotterdam.

La manifestation a débuté par un dîner de bienvenue dans la salle de bal de l'*hôtel New York*, lieu de départ vers un nouveau monde.

La première journée était consacrée aux grands changements dans l'*aménagement du territoire et de l'urbanisme* à Rotterdam. Trois conférences ont permis de mettre en lumière des thèmes choisis :

*Mattijs van Ruijven*, directeur de l'urbanisme et du développement urbain de Rotterdam, a donné des informations sur les « Défis et stratégies actuels du développement et de la planification urbains ».

*Martin Aarts*, ancien aménagiste de la ville et du développement urbain de Rotterdam, a expliqué le « changement de paradigme dans l'urbanisme - de la ville d'après-guerre axée sur la voiture à la ville du futur axée sur le piéton ». Le *professeur dr. iur. Andy van den Dobbelsteen*, de l'université technique de Delft, s'est concentré sur les thèmes de la « Durabilité, de l'énergie, de l'adaptation au climat et de la gouvernance dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ».

La mise en œuvre pratique des concepts présentés a ensuite pu être observée à l'aide d'exemples choisis. *Martin Aarts* a fait visiter le développement du site qu'il a conçu autour de la gare centrale avec le projet de revitalisation *Luchtsingel* ("From Instant Urbanism to Permanent Temporality") financé par crowdfunding. *Dirk van Peijpe*, directeur, De Urbanisten, a présenté le *Hofbogen* (un projet PPP et bottom-up visant à transformer un viaduc ferroviaire en un espace libre et culturel) et le projet *Waterplaein Benthemplein* (une combinaison de protection contre les inondations et d'aménagement d'espaces libres).

La deuxième journée était placée sous le signe des défis, des idées, des expériences, des laboratoires et des projets.

Après un exposé de *Francesco Veenstra*, architecte national, sur le développement territorial aux Pays-Bas, *Floris Schiferli* et *Jan Jongert*, de Superuse Studios, ont donné un aperçu de leurs travaux sur l'architecture circulaire : stratégies pour une architecture durable avec des matériaux réutilisés et le concept de récolte de matériaux. Cette thématique a pu être expérimentée sur place avec la reconversion de l'ancien centre aquatique Tropicana en un hub de 12 500 m<sup>2</sup> pour les entreprises de l'économie circulaire.

Une visite commentée avec *Marit Janse*, De Urbanisten, a permis de découvrir d'autres projets innovants : Tidal Park Keilehaven (parc à marée et urbanisme basé sur la nature), Sponge Garden (expériences sur la composition du sol, les types de plantations et les techniques d'éponge pour une gestion de l'eau adaptée au climat dans les zones d'habitation), Dakpark (parc au-dessus de bâtiments industriels sur un ancien site ferroviaire).

La journée s'est terminée au WORM, l'institut pour les loisirs d'avant-garde.

Le troisième jour s'est focalisé sur les thèmes des achats, de la culture et du travail en ville.

Après une introduction commentée du développement de Rotterdam à l'aide de la maquette de la ville, *Esther van der Werf*, architecte, urbaniste MSc, d'EspaceSuisse, a conduit les participant.es à travers la Lijnbaan, la première rue commerçante sans voitures d'Europe (van den Broek & Bakema, 1954), jusqu'au Markthal (marché couvert), un complexe futuriste composé d'un marché alimentaire, de boutiques, de restaurants et de logements (MVRDV, 2009-2014).

D'autres points forts architecturaux pouvaient être visités individuellement dans le parc des musées, comme le Museum et le dépôt Boijmans Van Beuningen (MVRDV, 2021).

Une promenade en bateau à travers une partie du plus grand port en eau profonde d'Europe (environ 100 km<sup>2</sup>) a permis d'avoir un aperçu du développement portuaire de Rotterdam.

Nous avons terminé la journée et le voyage d'étude par un dîner au restaurant panoramique de l'Euro-mast.

## **Bilan**

Les conférences et les visites nous ont montré de manière impressionnante qu'un développement urbain à partir de l'existant est possible, mais aussi très exigeant. Les concepts présentés et les exemples visités témoignent d'un grand esprit d'innovation, d'une envie d'expérimenter combinée au courage de prendre des risques et surtout d'une forte volonté de réorienter les idées et d'opérer de véritables changements dans les faits.

*Peter Keller*

### **3.4.13 Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, Espace Suisse**

La rencontre annuelle COSAC-FSU-SIA-ARE-EspaceSuisse a eu lieu le 17 juin 2022. La réunion a été suivie d'un déjeuner commun. Pour la FSU, cette séance commune revêt une grande importance, car elle réunit toutes les organisations de "planification" pour discuter et se concerter sur des thèmes importants de l'aménagement du territoire en Suisse. Les thèmes suivants y ont notamment été abordés :

- LAT2 et Initiative paysage : échange sur les propositions de la CEATE-E du 11 mai 2022, débat

- au Conseil des Etats du 9 juin 2022 et suite des opérations.
- Initiative pour les glaciers et contre-projet indirect, échange.
  - Changement climatique, menaces, nécessité d'un changement de paradigme, révision du Projet de territoire Suisse.
  - LAT1 : mise en œuvre, nouvelles connaissances et nécessité d'agir, développement vers l'intérieur.

*Secrétariat de la FSU*

## 4 Consultations

La FSU a pris position par rapport aux objets suivants durant l'exercice écoulé :

- Rapport sur l'état des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire avec modifications des arrêtés fédéraux et sur la perspective RAIL 2050
- Révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité ainsi que de la convention administrative sur la reconnaissance des certificats de maturité
- Modification de la loi sur l'énergie
- Projet mis en consultation concernant le plafond de dépenses pour les routes nationales 2024-2027, l'étape d'aménagement 2023 pour les routes nationales, le crédit d'engagement et l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales
- Révision partielle de l'ordonnance sur la signalisation routière, simplification de l'introduction des zones 30 et du covoiturage.

Les prises de position complètes (en allemand) se trouvent sur le site [www.f-s-u.ch](http://www.f-s-u.ch).

*Secrétariat de la FSU*

## 5 Comptes annuels

Les comptes annuels 2022 se clôturent sur un résultat réjouissant. Le bénéfice de plus de 20 641 francs s'explique entre autres par le fait que des recettes supplémentaires ont pu être réalisées, notamment grâce à la publication d'annonces d'emploi. En outre, les dépenses ont été moins élevées que prévu au budget, par exemple pour l'assemblée générale du jubilé. Les recettes provenant des cotisations des membres sont, elles, en léger recul. Les comptes annuels détaillés se trouvent sur le site [www.f-s-u.ch](http://www.f-s-u.ch).

*Secrétariat de la FSU*

## 6 Effectifs

A la fin de l'exercice, la FSU comptait 931 membres. La catégorie des retraité·es, introduite il y a quatre ans, compte désormais 155 membres. La part des membres étudiant·es reste heureusement très élevée avec 74 personnes.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de membres depuis 2013 et leur répartition dans les six catégories, la catégorie des retraité·es n'étant prise en compte que depuis 2019.

Les membres bureaux sont des bureaux d'aménagement du territoire gérés par des membres individuels. Actuellement, nous recensons 153 bureaux membres. Les services cantonaux de l'aménagement du territoire sont également membres de la FSU par le biais d'une affiliation collective de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC). Ce partenariat de longue date est très réjouissant.

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Membres ordinaires (MO)	680	696	697	728	752	772	694	691	698	667
MO retraités							127	133	140	152
MO membres d'honneur	5	4	4	4	3	3	3	3	3	29
Membres associés (MA)	44	42	44	55	60	68	35	36	32	6
MA retraités							10	8	8	3
Membres étudiant·es	34	42	64	55	93	125	103	88	76	74
<b>Total de membres individuels</b>	<b>763</b>	<b>784</b>	<b>809</b>	<b>842</b>	<b>908</b>	<b>968</b>	<b>972</b>	<b>959</b>	<b>957</b>	<b>931</b>

Illustration 4 : Développement membres individuels 2013-2022



Effectifs au 31.12.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Membres bureaux	121	122	126	135	134	135	134	131	132	133
Antenne de bureau (exemptée de contribution)	20	19	19	21	21	20	21	22	22	20
<b>Total membres bureaux</b>	<b>141</b>	<b>141</b>	<b>145</b>	<b>156</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>153</b>	<b>154</b>	<b>153</b>
Offices de planification cantonaux, fédéraux et FL	27	26	26	26	26	28	28	29	29	29

Illustration 5 : Développement membres bureaux 2013-2022

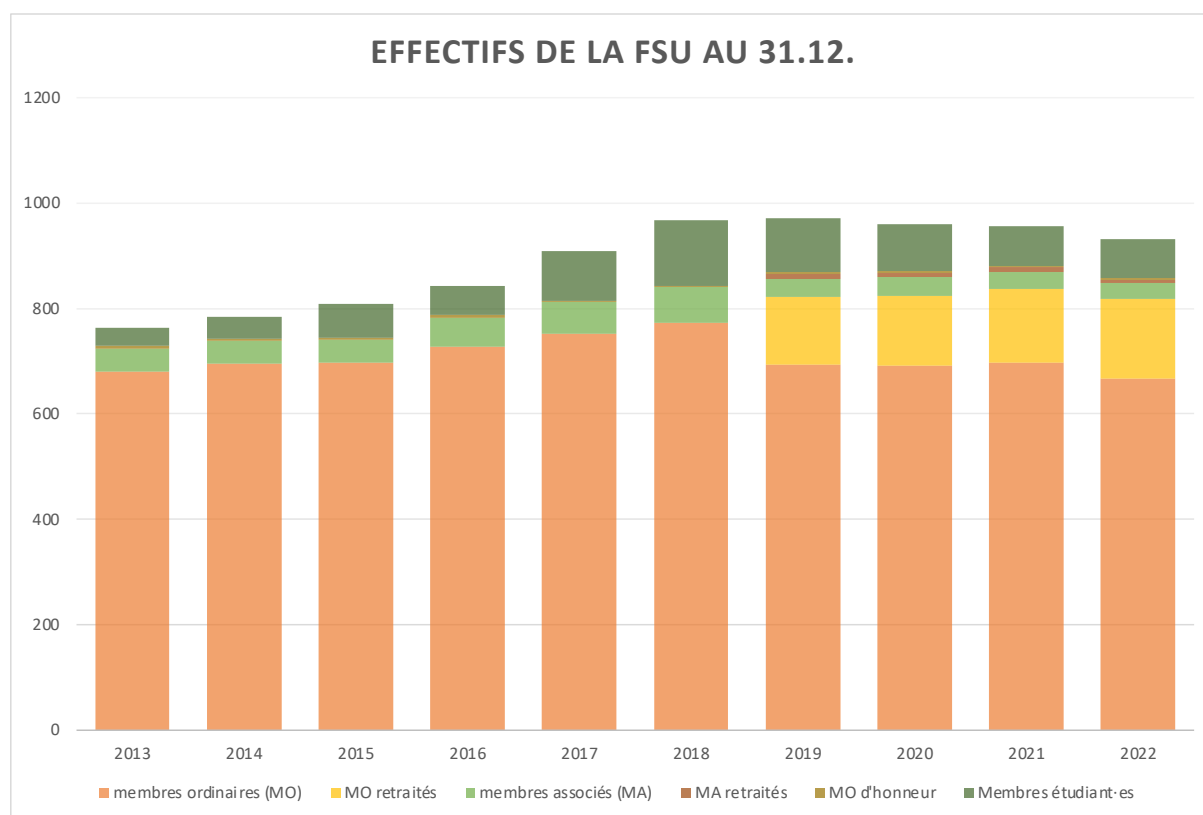


Illustration 6 : Développement des catégories de membres 2013-2022

## 7 Rapports des sections

### 7.1 Suisse du Nord-Ouest

#### 7.1.1 « Développer la qualité de l'habitat »

L'assemblée générale a été précédée d'une table ronde publique sur le thème « Développer la qualité de l'habitat », à laquelle ont été invités différents expert.es de l'économie immobilière, des bureaux d'études et des représentant.es des autorités. Les participant.es ont discuté avec le public de la définition de la qualité de l'habitat, de la manière de la comprendre, des aspects qui la favorisent et des moyens de la garantir.

#### 7.1.2 Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu après la table ronde « Développer la qualité de l'habitat ». En raison du grand nombre de membres du canton d'Argovie, le comité était à la recherche d'un membre supplémentaire en provenance du canton d'Argovie. Daniel Luchsinger, géographe, travaillant chez KIP Siedlungsplan AG, a répondu à l'appel et s'est porté candidat. L'assemblée générale l'a élu à l'unanimité comme membre du comité.

#### 7.1.3 Autres manifestations

En septembre, nous avons organisé une visite guidée du site Hero à Lenzbourg, au cours de laquelle des informations ont été données sur l'histoire de l'ancien site de la conserverie Hero, transformé en quartier résidentiel.

En novembre, un premier échange d'expériences entre bureaux d'études a eu lieu dans le canton d'Argovie sur le thème de la planification de l'espace des cours d'eau et de la détermination de l'espace accordé aux cours d'eau dans les plans d'affectation.

Le comité participe à la réunion de coordination trimestrielle de la table ronde de construction et de planification de la région de Bâle, coordonnée par la Haute Ecole spécialisée. Ces rencontres ont pour but de coordonner les activités et les thèmes transversaux ainsi que de permettre des échanges entre les comités des associations de la SIA section Bâle, FSAP Suisse du Nord-Ouest, FAS Bâle, FSU section Suisse du Nord-Ouest, et d'autres.

Le comité a participé à la première rencontre du « Dialogue aménagement du territoire » du canton de Bâle-Campagne, une nouvelle plateforme d'échange entre aménagistes sur des thèmes et des questions d'actualité dans l'activité d'aménagement du territoire dans le canton et les communes.

Nous avons également soutenu un événement à Bâle concernant la publication d'un nouveau livre sur le thème "Care-Arbeit räumlich denken" / « Penser le travail de care de manière spatiale ».

#### 7.1.4 Prises de position

La section FSU de Suisse du Nord-Ouest a participé aux consultations publiques suivantes et pris position :

- Adaptation du § 53 de la Loi planification et construction : Intégration de la zone de planification dans le cadastre RDPPF
- Stratégie de mobilité du canton de Bâle-Ville
- Plan directeur du canton d'Argovie GÜP1
- Plan directeur du canton d'Argovie, chapitre sur le climat.

#### 7.1.5 Échanges

Afin d'intégrer les attentes professionnelles des aménagistes ainsi que de promouvoir les échanges entre l'association et les autorités cantonales, nous menons tous les ans des discussions avec ces dernières.

#### 7.1.6 Perspectives

Pour des raisons d'organisation, les assemblées générales auront désormais lieu au printemps. La prochaine assemblée générale, précédée d'une discussion sur le thème de la formation de base et de la formation continue dans l'aménagement du territoire, aura lieu le 31 mars 2023 de 14h30 à 17h00 sur le campus de MuttENZ à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse.

*Nicole Wirz Schneider, présidente de la section FSU de la Suisse du Nord-Ouest*

## 7.2 Mittelland /Plateau (suisse-alsacienne)

### 7.2.1 Comité et assemblée générale

L'assemblée générale 2022 a pu être organisée normalement pour la première fois après deux ans de déroulement en ligne. La 22e assemblée générale ordinaire a eu lieu le mercredi 30 mars 2022 au Tramdepot à Berne. Les 27 participantes et participants ont approuvé le procès-verbal de la 21e assemblée générale ordinaire de la FSU, qui s'est déroulée sous la forme d'un vote en ligne du 20 mai au 3 juin 2021. Ils et elles ont pris connaissance du rapport annuel et ont adopté les comptes annuels, le budget et la cotisation de membre sans opposition.

Les participants ont également pris acte de la démission des deux membres du comité, Anne-Aymone Richard et Hugo Staub. Ils ont été remerciés pour leur grand et précieux engagement en faveur de la FSU.

L'élection du comité et des réviseurs aux comptes a eu lieu lors de l'assemblée générale 2021 pour 2 ans (exercices 2021 et 2022). L'assemblée générale a élu par acclamation la coprésidence, compo-

sée de Franziska Rösti et de Christian Stettler, pour deux années supplémentaires (exercices 2022 et 2023).

Le nombre de manifestations ayant été fortement réduit en 2020 et 2021, lors de l'assemblée générale de 2021, le comité a reçu le mandat d'organiser un événement. Le comité a présenté deux variantes aux participantes et participants :

1. la FSU Mittelland /Plateau reçoit des personnes invitées : organisation d'une table ronde à Berne.
2. la FSU Mittelland part en voyage : Organisation d'une excursion de 1 à 2 jours.

Les personnes présentes ont voté à la majorité pour la variante 2, donnant ainsi le mandat au comité d'organiser un voyage de deux jours et augmentant le budget prévu de 8'000 à 12'000 francs suisses.

## 7.2.2 Manifestations

### Discussions d'atelier 2022

La FSU Mittelland/Plateau s'efforce de proposer, d'une manière équilibrée, d'une part, des manifestations d'intérêt général et, d'autre part, des formations continues. Pour l'exercice 2022, nous avons prévu d'examiner de plus près le sujet du climat dans l'aménagement du territoire. Ainsi, Florence Schmoll, responsable de l'urbanisme de la ville de Bienne, a présenté le réaménagement du « Quai de la Suze » lors de l'assemblée générale 2022. L'atelier du 15 juin 2022 sur le thème de la planification et de l'adaptation au climat en était la suite logique. Le 22 septembre 2022, nous avons pu visiter le parc de la Berna par un temps radieux et déguster un magnifique apéritif dînatoire à base de pizza. Le 23 novembre 2022, l'atelier sur la planification face au changement climatique a clôturé la série de manifestations.

La participation active à nos discussions d'atelier nous a beaucoup réjouis et nous encourage pour la planification de la nouvelle année.

### Échanges

L'échange sur les planifications en cours entre l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne (OACOT) et les membres de la FSU a été quelque peu interrompu en raison des changements et de la réorganisation de l'OACOT. Nous nous efforcerons de reprendre l'échange sur les planifications dès que possible.

## 7.2.3 Prises de position

En 2022, le comité a également rédigé plusieurs prises de position et contributions sur des thèmes d'aménagement actuels. La FSU Mittelland/Plateau a ainsi par exemple rédigé des prises de position en novembre 2022 sur les adaptations du plan directeur du canton de Berne 2022 et en décembre 2022 sur la révision de l'Ordonnance sur les constructions du canton de Berne (procédure de consultation).

## 7.2.4 Engagements, représentations dans des commissions, affiliations

Les membres du comité ont également participé en 2022 à différents processus de planification dans le cadre de groupes d'écho / de manifestations participatives / de comités techniques.

En outre, le comité a collaboré activement, entre autres, au Forum d'architecture de Berne, à la fondation ATU PRIX, au groupe de travail Schwammstadt (ville éponge) et à la Conférence des présidents des associations professionnelles bernoises d'urbanisme et de planification PKBB.

## 7.2.5 Effectifs

Le nombre de membres de la FSU Mittelland reste assez stable et s'élève à 166 membres au 31 décembre 2022 (162 membres en 2021). Parmi eux, 144 (2021 : 142) sont des membres ordinaires ou associés et 22 (2021 : 20) sont des membres étudiant·es. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres !

*Christian Stettler, co-président de la section FSU Mittelland/Plateau*  
*Franziska Rösti, co-présidente de la section FSU Mittelland/Plateau*

## 7.3 Section de la Suisse romande

### 7.3.1 Comité et groupes

Le comité de la section romande s'est réuni à 6 reprises en 2022.

La section est organisée en différents groupes locaux :

- Groupe Vaud
- Groupe Genève
- Groupe Neuchâtel
- Groupe Valais
- Groupe Fribourg
- Groupe Jeunes

Ces différents groupes participent directement aux coordinations et contacts avec les autorités cantonales respectives. Le groupe jeune FSU-r a pour objectif de créer l'émulation auprès des futur·es s et des jeunes urbanistes en présentant l'association dans les hautes écoles et universités, mais également en organisant des visites de projets urbains.

### 7.3.2 Manifestations

Durant l'année 2022, La FSUr a participé et organisé les principales manifestations suivantes :

- Les 19e Rencontres franco-suisse des urbanistes se sont déroulées le 24 juin 2022 à Chambéry sur le thème : « S'adapter aux changements climatiques ».

- Le Groupe Jeunes a organisé trois 6 à 8 des jeunes urbanistes.
- La dernière assemblée générale a eu lieu le 19 mai 2022, à Fribourg. À cette occasion, l'Établissement cantonal fribourgeois de promotion foncière a donné une conférence sur le thème « PAC AgriCo – Enjeux et tensions entre développement économique et aménagement du territoire ».
- Le forum Bâtir et Planifier s'est déroulé le 1er novembre 2022 sur le thème « La Ville circulaire ».

### 7.3.3 Engagements et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM, sollicité pour émettre un avis sur des projets concrets qui lui sont soumis
- Groupe de suivi PACom, ville de Lausanne
- Rencontres « Partenariat OU - professionnels » pilotées par l'Office de l'Urbanisme à Genève
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE- EPFL
- Rencontre entre les associations professionnelles et l'ENAC – EPFL
- Commission formation, domaine et bâtiment, dans le Canton de Neuchâtel
- Commission d'experts CFC Dessinateur/trice, orientation planification du territoire, Canton de Neuchâtel
- Consultation sur le Grand Genève lancée par la Fondation Braillard
- Forum d'agglomération du Grand Genève
- « Commission qualité » mise en place par le canton de Fribourg à destination des communes.
- Commission consultation d'architecture et d'urbanisme (CCUA) de la ville de Lausanne.
- Commission cantonale d'urbanisme, Genève.
- Fondation PAV (Genève).

Le Groupe des Jeunes FSU-r a pris en charge l'information (promotion) de la FSU-r dans les écoles, intervenant par des présentations aux étudiant·es des différentes filières, travail qui se poursuit et s'enrichit au fur et à mesure des retours et inputs du comité.

*Gregory Huguelet-Meystre, président de la section Suisse romande de la FSU*

*Coire, le 31 mars 2023*



Photo: Bruno Kissling / Oltner Tagblatt